



**DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE PORTANT  
ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DE BUDGET 2025 – CT/CA-009/2024FR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (le «Centre de traduction»), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019),

considérant ce qui suit:

le conseil d'administration adopte le budget du Centre sur la base d'un projet élaboré par le directeur,

décide:

**Article premier**

L'avant-projet de budget 2025 du Centre de traduction, annexé à la présente décision, est adopté par la présente.

**Article 2**

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2024.

Pour le conseil d'administration, (*signé  
par voie électronique*)

Christos Ellinides Président

Annexe: Avant-projet de budget 2025



# AVANT-PROJET DE BUDGET 2025

CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE  
L'UNION EUROPÉENNE





# AVANT-PROJET DE BUDGET 2025

CT/CA-009/2024FR

## TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION .....	1
A.	Introduction générale .....	1
B.	Recettes.....	2
C.	Dépenses.....	4
	Titre 1: PERSONNEL.....	5
	Titre 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT .....	5
	Titre 3: DÉPENSES OPÉRATIONNELLES .....	6
D.	Activités .....	6
II.	ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – VUE D'ENSEMBLE .....	9
III.	ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS .....	9
IV.	ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS .....	9

# I. INTRODUCTION

## A. Introduction générale

L'avant-projet de budget 2025 comprend:

- A. la présente introduction générale;
- B. les recettes du Centre, conformément à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil, comprenant notamment les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre travaille, ainsi que par les institutions et organes avec lesquels une collaboration a été convenue en contrepartie des travaux qu'il accomplit, y compris les activités interinstitutionnelles;
- C. une ventilation des dépenses du Centre par titre; et
- D. une ventilation des dépenses du Centre par activité. Cette partie, qui indique les ressources allouées à chaque activité pour atteindre les objectifs stratégiques du Centre, illustre le lien entre le budget pour l'exercice 2025 et le programme de travail pour 2025. Elle définit également la structure budgétaire conventionnelle.

L'avant-projet de budget 2025 reflète l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, tel qu'il figure dans le projet de document de programmation 2025-2027 du Centre (réf. CT/CA-002/2024). Il a été élaboré conformément aux articles 35 à 37 du règlement financier du Centre. Afin de préparer l'avant-projet de budget 2025 le Centre a analysé ses prévisions de dépenses et a obtenu des prévisions de la part de ses clients.

L'avant-projet de budget 2025 a été préparé sur la base des prix applicables en 2025, tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous. Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros.

## Prix applicables en 2025:

Service fourni	Standard (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	87,00	82,00	108,00	156,00
Traduction sur mesure (prix par page)	82,00	78,00	102,00	148,00
Modification (prix par page)	172,00	163,40	215,00	
Révision (prix par page)	60,00	57,00	75,00	
Contrôle rédactionnel (prix par page)	39,00	37,00	44,00	
Transcription (prix par minute)	8,50	6,50	10,50	
Transcription automatique (prix par minute)	2,00 EUR			
Marques (prix par page)	41,64 EUR pour 207 000 pages			
Post-édition légère (prix par page)	49,00 EUR			
Paste n' Go (prix par page)	82,00 EUR			
Traduction automatique (prix par page)	0,30 EUR			
Dessins ou modèles communautaires (prix par terme)	4,00 EUR			
Listes de termes (prix par terme)	4,00 EUR			
Révision de listes de termes (prix par terme)	2,50 EUR			
Terminologie (prix par jour/homme)	900,00 EUR			
Conseils linguistiques (prix par jour/homme)	900,00 EUR			
Sous-titrage (prix par minute)	41,00 EUR			

## Suppléments applicables en 2025:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du texte source)	12,00
Documents confidentiels (c'est-à-dire classifiés/documents sensibles non classifiés) (supplément par page et langue cible)	20,00
Langue autre que les langues de l'UE (supplément par page et langue cible)	10,00
Téléchargement de documents de sites web [supplément par langue cible (plusieurs fichiers) ou par demande (fichier unique)]	10,00

## B. Recettes

La prévision de recettes totales pour 2025 s'élève à 47 millions d'EUR, dont 43,0 millions d'EUR concernent les titres 1 à 4. Les prévisions de recettes sont ventilées comme suit:

Titre	Recettes (EUR)
1. Agences et organes	41 662 800
3. Coopération interinstitutionnelle (institutions européennes)	870 200
4. Autres recettes	516 200
5. Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir des réserves des exercices précédents	3 904 900

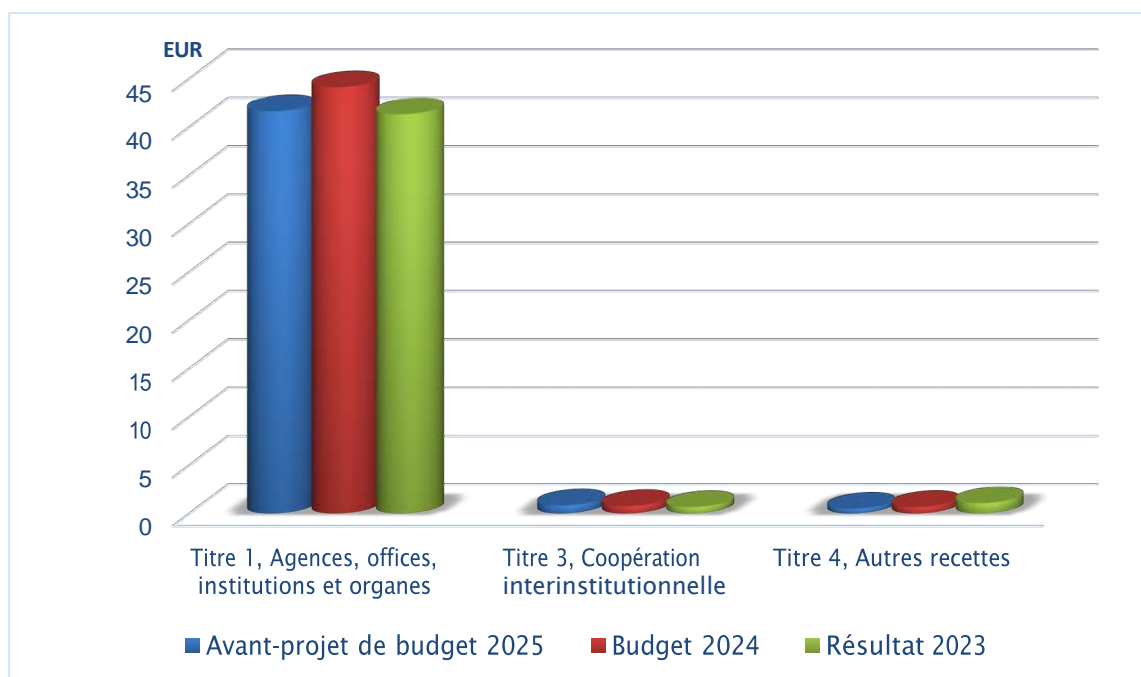
Les prévisions de recettes du Centre reposent sur les prévisions fournies par ses clients. Il convient dès lors de souligner que les recettes estimées sont susceptibles d'évoluer, en fonction des besoins réels des clients et de leurs budgets respectifs. En fonction des prévisions des clients, les recettes estimées pour 2025 dans le titre 1 s'élèvent à 41,7 millions d'EUR, contre 44,1 millions d'EUR dans le budget 2024 (-5,6 %). Les recettes prévues pour 2025 sont supérieures de 0,3 million d'EUR (0,7 %) aux recettes effectivement perçues des clients en 2023, d'un montant de 41,4 millions d'EUR.

Le plus gros client du Centre, à savoir l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), a prévu une hausse des recettes de 77 100 EUR (0,9 %) pour la traduction des marques de l'UE en 2025 (poste 1006) par rapport au budget 2024. Les recettes prévisionnelles pour 2025 sont inférieures de 0,1 million d'EUR (-1,6 %) aux recettes effectivement perçues pour la traduction de marques de l'UE en 2023. En outre, les prévisions de recettes de l'EUIPO pour d'autres services sont en diminution de 0,8 million d'EUR (-15,6 %) par rapport au budget 2024, à savoir 4,2 millions d'EUR en 2025 (poste 1005), ce qui est inférieur de 8,9 % (-0,4 million d'EUR) aux recettes perçues pour les autres services en 2023. Les prévisions globales de l'EUIPO pour 2025 sont inférieures de 5,1 % (-0,7 million d'EUR) au budget 2024 et de 4,1 % (-0,6 million d'EUR) au total des recettes reçues de l'EUIPO en 2023.

D'autres changements importants peuvent être observés par rapport au budget 2024, à savoir une diminution des prévisions: de l'EMA (Agence européenne des médicaments), de 7,4 % (-202 800 EUR); de REA (Agence exécutive européenne de la recherche), de 39,6 % (-149 600 EUR); de l'AUEA (Agence de l'Union européenne pour l'asile), de 14,0 % (-303 000 EUR); de l'AEAPP (Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles), de 66,0 % (-194 700 EUR); de l'eu-LISA (Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice), de 21,3 % (-229 200 EUR); de l'AET (Autorité européenne du travail), de 14,1 % (-307 900 EUR); du Parquet européen, de 20,8 % (-1 057 600 EUR); et du Médiateur européen, de 58,4 % (-147 700 EUR). Par rapport au budget 2024, Eurojust (Agence de l'Union européenne pour la coopération en matière de justice pénale) a augmenté ses prévisions de 12,9 % (163 900 EUR), l'AEMF (Autorité européenne des marchés financiers) de 130,7 % (330 900 EUR) et l'ABE (Autorité bancaire européenne) de 23,8 % (203 600 EUR). La section D («Activités») et la partie III («État des recettes et des dépenses – Détails») contiennent des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

Les recettes du titre 3 correspondent aux recettes que le Centre perçoit en sa qualité de gestionnaire de la base de données IATE (InterActive Terminology for Europe). Les dépenses exposées par le Centre pour IATE figurent au chapitre 31 «Dépenses».

Figure 1. Recettes ventilées par titre et par année: 2023-2025 (titres 1, 3 et 4)



Outre les recettes provenant de ses clients et de la coopération interinstitutionnelle, le Centre prévoit des recettes supplémentaires au titre 4, se composant principalement d'intérêts bancaires, des recettes provenant de l'hébergement des services de centres de données pour l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer), ainsi que d'une subvention accordée par l'État luxembourgeois à titre de participation aux frais de location des bureaux du Centre. Les prévisions relatives à ces recettes pour 2025 s'élèvent à 516 200 EUR, soit une diminution de 27,1 % par rapport au budget 2024 et de 53,2 % par rapport au résultat de 2023.

Il est nécessaire de transférer des crédits depuis la «réserve pour la stabilité des prix» vers les recettes afin d'équilibrer le budget 2025, ce qui laisse un solde estimé à 1 257 064 EUR dans la réserve à la fin 2025.

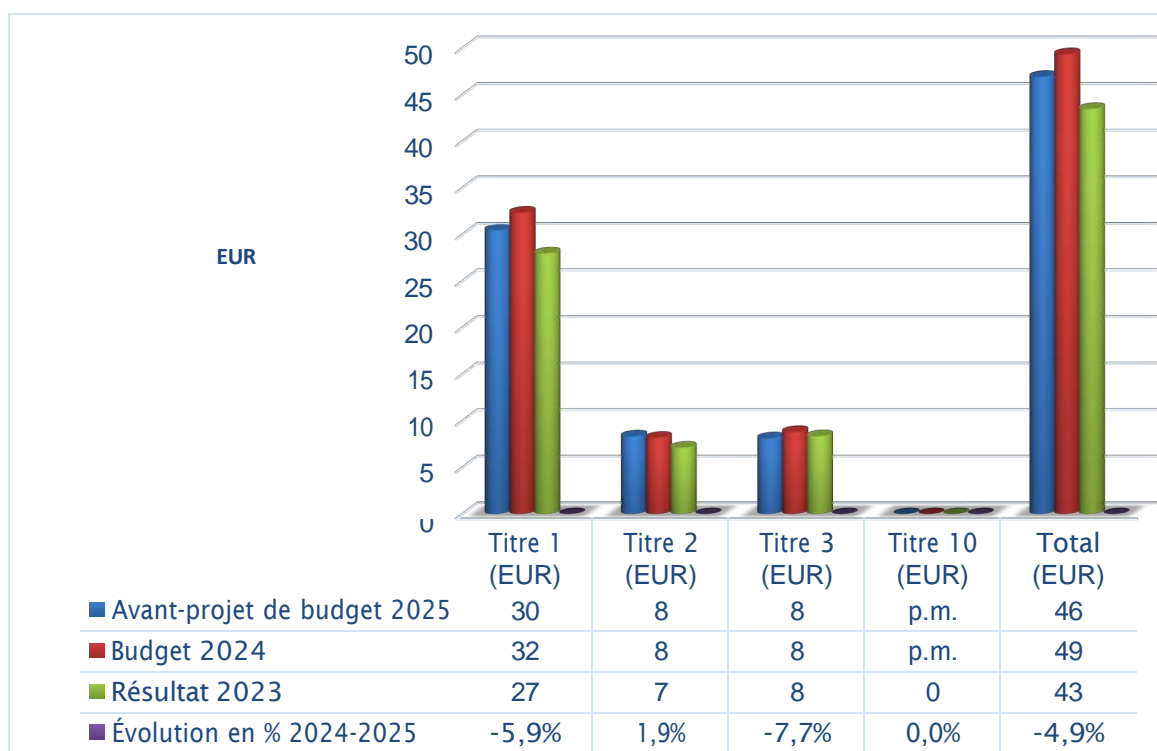
### C. Dépenses

Les prévisions de dépenses du Centre pour 2025 s'élèvent à 47,0 millions d'EUR. Aux titres 1 à 3, le budget 2025 est inférieur de 4,9 % au budget 2024 et est supérieur de 7,9 % au résultat de 2023. Cette augmentation de 2023 à 2025 est due aux adaptations salariales envisagées en 2024 et 2025, ainsi qu'à d'autres dépenses qui sont également soumises à des indexations susceptibles de faire augmenter les dépenses en 2025. En outre, cette augmentation du titre 1 est en partie compensée par la diminution du titre 3 en raison des mesures prises pour réduire le volume de documents externalisés auprès de prestataires de services linguistiques externes. Les prévisions de dépenses sont ventilées comme suit:

Titre	Dépenses (EUR)
1. Personnel	30 464 300
2. Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	8 348 800
3. Dépenses opérationnelles	8 141 000
10. Réserves	p.m.

Afin de répondre à l'augmentation globale, de 2023 à 2025, des frais de personnel, d'autres coûts indexés et des coûts informatiques, le Centre maintient un certain nombre de mesures visant à réduire ses dépenses budgétaires. La principale mesure a consisté à réduire sensiblement les crédits pour dépenses dans la plupart des postes budgétaires, afin de ne couvrir que le strict nécessaire prévu. Cela signifie que le Centre a réduit sa marge à un minimum entre les principales lignes budgétaires, réduisant ainsi sérieusement sa flexibilité. La figure ci-dessous présente une vue d'ensemble des dépenses par titre, y compris une comparaison avec le budget 2024 et le résultat de 2023.

Figure 2. Recettes ventilées par titre et par année: 2023-2025 (Titres 1, 2, 3 et 10)\*



\*Titre 1: «Personnel»; titre 2: «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement»; titre 3: «Dépenses opérationnelles»; et titre 10: «Réserves». Le budget du titre 10 est «pour mémoire» (p.m.) pour 2025, «pour mémoire» (p.m.) pour 2024 et est présenté à «0» pour 2023.

### Titre 1: PERSONNEL

Le budget du titre 1 s'élève à 30,5 millions d'EUR pour 2025, soit une diminution de 5,9 % par rapport au budget 2024 (-1,9 million EUR). Le budget du Centre anticipe d'éventuelles adaptations annuelles des rémunérations, ainsi que des avancements d'échelon bisannuels et des promotions. Le budget se fonde sur un tableau des effectifs de 193 postes, qui reste au même niveau que celui approuvé par l'autorité budgétaire pour 2024. Le budget prend également en compte des facteurs tels que le taux de rotation et les formules de travail du personnel. Tous les éléments susmentionnés engendrent une diminution de 3,7 % (-0,9 million EUR) de l'article 110 «Personnel en activité», tandis que le budget des agents contractuels (poste 1115) a diminué de 30,0 % (-0,6 million EUR) en 2025 par rapport au budget 2024.

### Titre 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget du titre 2, «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement», s'élève à 8,3 millions d'EUR en 2025. Il est en hausse de 1,9 % par rapport au budget 2024, ce qui représente une augmentation de 0,2 million d'EUR. Cette hausse est principalement due à l'organisation d'événements pour le 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre et les coûts indexés du matériel informatique et de la location d'immeubles.



Il convient de souligner que les dépenses du titre 2 comprennent les dépenses liées à l'hébergement d'un centre de données pour l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer). Conformément au principe d'universalité, les recettes provenant de l'AFE sont inscrites en tant que recettes plutôt que comme une compensation des dépenses.

### Titre 3: DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Le budget du titre 3, «Dépenses opérationnelles», couvre l'externalisation des services de traduction, les services techniques liés aux services linguistiques, la coopération interinstitutionnelle et le programme eCdT. Il se chiffre à 8,1 millions d'EUR en 2025, soit une baisse de 7,7 % (-0,7 million d'EUR) par rapport au budget 2024. Il est inférieur de 0,2 million d'EUR au résultat de 2023.

Le budget consacré aux services de traduction externe représente la principale part du budget du titre, à savoir 87,9 % en 2025. Le coût réel de ces services dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que les changements apportés au classement des fournisseurs au titre des contrats-cadres existants et les prix convenus au titre des contrats-cadres futurs, qui dépendent également de l'évolution de la situation économique dans les États membres. Le budget de 2025 se chiffre à 7,2 millions d'EUR, ce qui est conforme aux volumes prévus ainsi qu'aux prévisions du Centre selon lesquelles les investissements dans les technologies de traduction auront une incidence positive sur les dépenses liées aux services de traduction externes. À l'évidence, les dépenses réelles dépendront fortement de la demande concrète des clients du Centre et de l'incidence effective des technologies de traduction.

Le chapitre 31 inclut les dépenses du Centre liées à la gestion de la base de données IATE, ainsi que la contribution du Centre à d'autres outils interinstitutionnels gérés par la Commission. Les coûts de ces outils sont régis par des accords de financement annuels conclus entre les parties agissant dans le cadre du comité exécutif du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI).

## D. Activités

Les activités du Centre s'articulent autour de quatre domaines d'activité dans le budget 2025, comme indiqué dans le document de programmation 2025-2027 du Centre: 1) activités opérationnelles essentielles, 2) activités de soutien, 3) activités de gestion et de surveillance et 4) projets/innovation.

Les ressources humaines et financières pour 2025 sont allouées aux quatre domaines d'activité, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les ressources financières incluses dans les titres 1, 2 et 3 sont allouées directement ou indirectement aux différents services du Centre. Les coûts indirects sont affectés aux activités du Centre, et par conséquent à ses services, par le biais des mécanismes de la méthodologie de l'établissement du budget par activité (EBA). Les détails figurent dans le projet de document de programmation 2025-2027 du Centre (réf: CT/CA-002/2024).

	% de ressources humaines (personnel)	% de ressources financières	Ressources financières
<b>Activités opérationnelles essentielles</b>	<b>64,2 %</b>	<b>73,9 %</b>	<b>34 721 006</b>
Traduction	24,4 %	34,1 %	15 990 619
Révision	0,0 %	0,0 %	869
Modification	1,5 %	0,6 %	278 573
Contrôle rédactionnel	0,2 %	0,1 %	28 428
Transcription	0,0 %	0,0 %	493
Sous-titrage	0,0 %	0,0 %	8 023
Terminologie	0,3 %	0,0 %	9 955
Validation interne	26,1 %	12,2 %	5 732 472
Gestion des demandes de clients	2,0 %	1,8 %	830 165
Prétraitement technique et préformatage (TECH+TAO)	2,5 %	2,2 %	1 044 925
Gestion de l'externalisation	1,5 %	1,3 %	631 647
Post-traitement (TAO+TECH)	1,7 %	1,5 %	703 836
Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique	0,9 %	0,8 %	360 941
IATE	0,4 %	1,8 %	830 165
Autres activités opérationnelles essentielles	2,7 %	17,6 %	8 269 895
<b>Activités de soutien</b>	<b>21,8 %</b>	<b>19,0 %</b>	<b>8 939 152</b>
<b>Activités de gestion et de surveillance</b>	<b>7,8 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>1 603 925</b>
<b>Projets/Innovation</b>	<b>6,3 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>1 690 017</b>
<b>Crédits du titre 10: «Réserves» non allouées à une activité</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>46 954 100</b>

## Description de la sous-activité

Activités	Description
Traduction	Traduction de documents et de marques de l'UE. Dans le cadre de cette activité, seul le coût de la traduction interne est pris en considération, puisque la traduction est effectuée en interne.
Révision	Les traducteurs internes effectuent cette activité, qui consiste à comparer la version traduite avec le document original.
Modification	Modification de documents traduits en fonction des commentaires reçus. Les traducteurs internes effectuent cette activité.
Contrôle rédactionnel	Le contrôle rédactionnel consiste à examiner la version traduite d'un document.
Transcription	Conversion d'un fichier audio et/ou vidéo en un texte écrit de haute qualité, au moyen de technologies de reconnaissance vocale.
Sous-titrage	Sous-titrage et traduction de vidéos
Validation interne	Évaluation des traductions effectuées par des fournisseurs de services externes.
Gestion des demandes de clients	Cette activité consiste à analyser les commandes des clients et déterminer les caractéristiques du produit (format, domaine, etc.)
Prétraitement technique et préformatage (TECH+TAO)	Cette activité consiste, à réception d'une demande de traduction, à télécharger la traduction dans les mémoires de traduction et dans le système de traduction automatique, en vue de sa traduction. Il s'agit d'une étape technique consistant à charger chaque document. Elle permet aux mémoires de traduction de mettre le document en correspondance avec les mémoires existantes et donc de calculer la ristourne potentielle pour les clients.
Gestion de l'externalisation	Sélection des travailleurs indépendants, puis préparation et gestion de leurs contrats.
Post-traitement (CAT+TECH)	Formatage des documents et résolution des problèmes techniques.
Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique	Organisation et mise à jour du contenu des mémoires de traduction et du corpus de traduction automatique.
Terminologie	Organisation de l'activité de recherche terminologique (recherche, traduction, vérification, etc.).
IATE	Gestion de la base de données IATE
Autres activités opérationnelles essentielles	Ces activités incluent le prétraitement linguistique et les services de traduction externes.

Le tableau ci-dessous montre le nombre total de pages, les termes et les prévisions de recettes pour 2025 par rapport au budget 2024. Le tableau présente les prévisions pour 2025 fournies par les clients. La partie III («État des recettes et des dépenses – Détails») contient des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Comparaison
Prévision du nombre total de pages de marques de l'UE	207 000	204 000	1,5 %
Prévision du nombre total de pages de documents	343 099	375 173	-8,5 %
Nombre total de pages	550 099	579 173	-5,0 %
Prévision du nombre total de listes de termes	42 677	49 819	-14,3 %
Prévision de recettes totales provenant de la traduction, de la terminologie et des listes de termes	41 662 800	44 142 500	-5,6 %

## II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – VUE D'ENSEMBLE

Titre	Intitulé	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023
	RECETTES			
1	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	41 662 800	44 142 500	41 358 811
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE	p.m.	p.m.	0
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	870 200	804 300	697 017
4	AUTRES RECETTES	516 200	708 300	1 103 932
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 904 900	3 725 700	0
	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0
	Réserve pour la stabilité des prix	3 904 900	3 725 700	0
	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	46 954 100	49 380 800	43 159 760
	DÉPENSES			
1	PERSONNEL	30 464 300	32 363 500	27 982 709
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	8 348 800	8 196 400	7 143 379
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	8 141 000	8 820 900	8 371 715
10	RÉSERVES	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	46 954 100	49 380 800	43 497 803

## III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS

## IV. ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

### III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2025 - DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
	<b>RECETTES</b>				
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	187 700	162 400	231 563	2 124 pages
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	62 400	62 400	307 432	717 pages
1002	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	384 200	384 200	315 527	4 416 pages
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	2 544 900	2 747 700	2 729 885	26 621 pages; listes de termes: 5 874 termes
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	667 000	680 400	949 777	7 525 pages
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	4 185 500	4 957 400	4 593 179	44 522 pages; listes de termes: 35 500 termes
1006	Marques de l'EUIPO	8 619 900	8 542 800	8 762 415	207 000 pages
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	20 200	25 200	19 086	230 pages
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	50 700	50 700	59 234	583 pages
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	383 400	379 600	300 411	4 407 pages
100	Article 100	17 105 900	17 992 800	18 268 509	
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	79 400	124 800	131 330	838 pages; listes de termes: 720 termes
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	737 100	671 900	1 239 460	8 000 pages
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	p.m.	39 522	
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	225 700	225 700	304 188	2 595 pages
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 438 300	1 274 400	992 979	16 170 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	88 700	87 800	111 763	1 020 pages
1018	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	32 300	32 300	106 939	372 pages
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	281 300	281 300	560 433	3 234 pages
101	Article 101	2 882 800	2 698 200	3 486 614	
1020	Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)	151 200	151 200	12 775	1 738 pages
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	474 600	472 400	481 686	4 975 pages
1022	Agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes (Frontex),	1 122 700	1 111 600	1 814 706	12 905 pages
1023	Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA)	417 600	484 000	253 604	4 573 pages
1024	Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA)	69 600	69 600	1 231	792 pages
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	143 900	72 900	72 053	1 533 pages
1027	Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)	49 600	39 000	18 395	564 pages
1028	Agence européenne de défense (AED)	22 400	4 700	26 559	348 pages
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 715 900	1 698 900	1 267 068	19 723 pages
102	Article 102	4 167 500	4 104 300	3 948 075	
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	213 900	212 400	92 917	2 422 pages
1031	Entreprise commune «Fusion for Energy» (EC F4E)	51 800	51 800	14 898	596 pages
1032	Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	p.m.	p.m.	0	
1033	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA)	44 000	40 500	14 145	496 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	50 600	33 500	34 972	576 pages
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	30 300	30 300	9 179	243 pages
1036	Agence exécutive européenne pour la recherche (REA)	228 300	377 900	196 643	2 598 pages
1037	Entreprise commune «Aviation propre» (EC Aviation propre)	3 900	3 500	1 001	30 pages
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	30 000	39 900	28 542	345 pages
1039	Entreprise commune «Recherche sur la gestion du trafic européen dans le ciel unique européen 3» (EC SESAR 3)	51 600	49 400	2 175	587 pages
103	Article 103	704 400	839 200	394 470	
1042	Entreprise commune «Initiative en matière de santé innovante»	5 000	5 000	3 487	48 pages; listes de termes: 192 termes
1043	Entreprise commune «Hydrogène propre» (EC Hydrogène propre)	2 100	2 000	5 113	24 pages
1045	Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA)	1 855 500	2 158 500	4 038 363	18 990 pages
1046	Agence européenne de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	134 000	135 300	163 330	1 444 pages
1047	Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	584 000	253 100	644 620	7 051 pages
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	1 057 700	854 100	713 989	12 037 pages
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	100 500	295 200	55 439	1 144 pages
104	Article 104	3 738 800	3 703 200	5 624 339	
1050	Agence de soutien à l'ORECE (Office de l'ORECE)	42 500	40 600	46 078	724 pages
1051	Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	847 700	1 076 900	493 947	10 073 pages; listes de termes: 391 termes

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1052	Entreprise commune «Semi-conducteurs» (EC «Semi-conducteurs»)	6 300	6 100	2 001	72 pages
1053	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (MAOC-N)	p.m.	p.m.	0	
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	2 357 600	2 359 100	0	21 944 pages
1055	Écoles européennes	64 200	64 200	0	738 pages
1056	Entreprise commune «Une Europe fondée sur la bioéconomie circulaire»	23 800	23 600	0	274 pages
1057	Entreprise commune «Système ferroviaire européen»	p.m.	p.m.	0	
1058	Comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES-CM)	p.m.	p.m.	0	
1059	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EC EuroHPC)	5 800	5 700	0	67 pages
105	Article 105	3 347 900	3 576 200	0	
1060	Autorité européenne du travail (AET)	1 870 300	2 178 200	0	21 164 pages
1061	Parquet européen	4 033 700	5 091 300	0	27 600 pages
1062	Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA)	8 100	6 500	0	92 pages
1063	Juridiction unifiée du brevet	210 900	172 300	0	2 400 pages
106	Article 106	6 123 000	7 448 300	0	
1099	Recettes provenant de nouveaux clients	p.m.	p.m.	0	
109	Article 109	p.m.	p.m.	0	
10	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES ET ORGANES	38 070 300	40 362 200	39 444 029	



Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1100	Commission européenne	1 170 600	1 170 600	343 789	Documents: 13 455 pages Ce volume de documents inclut les volumes estimés pour la DG JUST (direction générale de la justice et des consommateurs), la DG EMPL (direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion) et la DG GROW (direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME).
1101	Parlement européen	p.m.	p.m.	9 945	
1102	Conseil de l'Union européenne	323 200	323 200	48 438	3 715 pages
1103	Cour des comptes européenne	204 500	220 500	245 559	
1104	Comité européen des régions (CdR)	3 800	p.m.	97	40 pages
1105	Comité économique et social européen (CESE)	p.m.	p.m.	2 516	
1106	Cour de justice de l'Union européenne	p.m.	p.m.	105 469	
1107	Banque centrale européenne (BCE)	35 600	63 500	63 400	281 pages
1108	Médiateur européen	105 400	253 100	256 945	1 200 pages
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 749 400	1 749 400	838 625	20 108 pages
110	Article 110	3 592 500	3 780 300	1 914 781	
11	PAIEMENTS PROVENANT DES INSTITUTIONS	3 592 500	3 780 300	1 914 781	
1	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	41 662 800	44 142 500	41 358 811	Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
2000	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	
200	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
20	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
<b>2</b>	<b>SUBVENTION DE LA COMMISSION</b>	p.m.	p.m.	0	
3001	Participation au Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI)	p.m.	p.m.	0	
3002	Gestion de projets interinstitutionnels	870 200	804 300	697 017	Ce poste couvre les recettes perçues au titre de la gestion de projets interinstitutionnels assurée par le Centre, notamment le projet IATE.
300	Coopération interinstitutionnelle	870 200	804 300	697 017	
<b>30</b>	<b>COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE</b>	<b>870 200</b>	<b>804 300</b>	<b>697 017</b>	
<b>3</b>	<b>COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE</b>	<b>870 200</b>	<b>804 300</b>	<b>697 017</b>	
4000	Intérêts bancaires	225 000	375 000	652 537	
400	Intérêts bancaires	225 000	375 000	652 537	Cet article couvre les intérêts que le Centre perçoit sur ses comptes bancaires.
4010	Remboursements divers	121 200	163 300	281 394	
401	Remboursements divers	121 200	163 300	281 394	Cet article couvre les remboursements divers, y compris les recettes provenant de la sous-location d'espaces de bureaux et de parkings et l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer.
4020	Contribution financière du gouvernement luxembourgeois	170 000	170 000	170 000	Cette contribution financière a été accordée par l'État luxembourgeois à titre de contribution aux frais de location annuelle du Centre.
402	Autres contributions	170 000	170 000	170 000	
<b>40</b>	<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>516 200</b>	<b>708 300</b>	<b>1 103 932</b>	
<b>4</b>	<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>516 200</b>	<b>708 300</b>	<b>1 103 932</b>	
5000	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Excédent reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
500	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
5010	Virement à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels»	p.m.	p.m.	0	Le virement à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels» correspond aux dépenses du chapitre 32 «Dépenses liées au programme eCdT».
5015	Virement à partir de la «Réserve pour la stabilité des prix»	3 904 900	3 725 700	0	Le virement à partir de la «Réserve pour la stabilité des prix» est nécessaire pour équilibrer le budget.
501	Virements à partir des réserves des exercices précédents	3 904 900	3 725 700	0	
50	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 904 900	3 725 700	0	
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 904 900	3 725 700	0	
6000	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
600	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
60	REMBOURSEMENTS AUX CLIENTS	p.m.	p.m.	0	
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0	
	<b>Total des recettes</b>	<b>46 954 100</b>	<b>49 380 800</b>	<b>43 159 760</b>	
	<b>DÉPENSES</b>				
1100	Traitements de base	17 964 400	18 645 500	16 517 144	Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, notamment ses articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base des fonctionnaires et agents temporaires.
1101	Allocations familiales	1 843 000	1 772 500	1 459 502	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, notamment ses articles 62, 67 et 68, ainsi que la section I de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, les allocations pour enfants à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires et agents temporaires.
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	2 712 400	2 970 500	2 681 363	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 62 et 69, ainsi que l'article 4 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires et agents temporaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1103	Indemnités de secrétariat	9 800	11 600	7 934	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 18, paragraphe 1, de son annexe XIII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des fonctionnaires et agents temporaires de catégorie AST qui la percevaient le mois précédant le 1er mai 2004, affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, téléxiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principal.
110	Personnel en activité	22 529 600	23 400 100	20 665 944	
1113	Stagiaires	95 200	96 800	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stagiaires.
1115	Agents contractuels	1 407 200	2 011 400	1 344 740	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 3 bis et son titre IV.
111	Agents contractuels et stagiaires	1 502 400	2 108 200	1 344 740	Cet article s'intitulait précédemment «Agents auxiliaires et agents locaux».
1120	Perfectionnement professionnel du personnel	150 000	105 000	58 696	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24 bis.
112	Perfectionnement professionnel du personnel	150 000	105 000	58 696	
1130	Assurance maladie	601 200	634 000	585 800	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 72. Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'Union européenne.
1131	Assurance accidents et maladies professionnelles	88 400	94 000	65 189	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 73 et l'article 15 de son annexe VIII. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident.
1132	Couverture du risque de chômage	157 800	161 700	152 659	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 28 bis. Ce crédit est destiné à assurer les agents temporaires contre le chômage.
1133	Constitution ou maintien de droits à pension	p.m.	p.m.	0	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 42. Ce crédit est destiné à couvrir les paiements effectués par le Centre pour le compte des fonctionnaires et agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.
1134	Contribution au régime communautaire de pensions	3 781 400	4 177 200	3 825 759	Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale du Centre dans le régime communautaire de pensions
113	Cotisations sociales à la charge de l'employeur	4 628 800	5 066 900	4 629 407	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1140	Allocations et indemnités à la naissance et en cas de décès	1 800	1 600	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 70, 74 et 75. Ce crédit est destiné à couvrir: — les crédits liés aux allocations de naissance pour les enfants du personnel dont le pays d'origine ne prévoit pas ce type d'allocation; — en cas de décès d'un fonctionnaire, le versement de l'intégralité de la rémunération du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès et les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du fonctionnaire. En cas de décès, les crédits correspondants seront transférés à partir du poste 1100.
1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	247 800	262 800	261 194	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 8 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage des fonctionnaires ou agents temporaires, de leur conjoint et des personnes à leur charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.
1143	Indemnités forfaitaires de fonction	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 14 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité forfaitaire de fonction des fonctionnaires et agents temporaires appelés à engager régulièrement des frais de représentation en fonction de la nature des tâches qui leur sont confiées.
114	Allocations et indemnités diverses	249 600	264 400	261 194	
1150	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires des heures supplémentaires effectuées par les fonctionnaires et les agents temporaires de la catégorie AST ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.
115	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	
1171	Interprètes externes et opérateurs de conférence	p.m.	p.m.	0	Rétribution des interprètes externes engagés par le Centre lors de conférences ponctuelles pour lesquelles la Commission n'est pas en mesure de fournir un service d'interprétation. Outre la rémunération, il s'agit notamment des cotisations à un régime d'assurance-vie et d'assurance contre les risques de maladie, d'accident et de décès, ainsi que du remboursement des frais de voyages et des indemnités forfaitaires de voyage pour les interprètes indépendants, dont l'adresse professionnelle n'est pas située au lieu d'affectation.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
1175	Intérimaires	172 800	168 600	172 181	Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel intérimaire.
117	Prestations d'appoint	172 800	168 600	172 181	
1180	Frais divers de recrutement du personnel	42 900	42 800	14 289	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31, ainsi que son article 33. Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement.
1181	Frais de voyage	9 400	19 400	732	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 7 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions au Centre ou de leur départ.
1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	98 500	96 000	45 726	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonction ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1183	Frais de déménagement	33 600	34 200	14 800	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonction ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1184	Indemnités journalières temporaires	63 600	95 200	31 111	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires en mesure de justifier la nécessité d'un changement de résidence après leur entrée en fonctions (y compris en cas de mutation).
118	Frais divers de recrutement et de mutation du personnel	248 000	287 600	106 658	
1190	Coefficients correcteurs	1 200	1 200	64	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 65. Ce crédit est destiné à couvrir le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires, ainsi qu'aux heures supplémentaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
119	Coefficients correcteurs et adaptations des rémunérations	1 200	1 200	64	
11	<b>PERSONNEL EN ACTIVITÉ</b>	<b>29 482 400</b>	<b>31 402 000</b>	<b>27 238 884</b>	
1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	48 200	46 600	23 852	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, les paiements des indemnités journalières de mission, ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission par le personnel statutaire dans l'intérêt du Centre, selon les dispositions du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.
130	Missions et déplacements professionnels	48 200	46 600	23 852	
1310	Frais de mission liés aux formations	19 100	16 200	3 536	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de mission exposés lors de formations se déroulant en dehors du Luxembourg.
131	Missions et déplacements liés aux formations	19 100	16 200	3 536	
13	<b>MISSIONS ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS</b>	<b>67 300</b>	<b>62 800</b>	<b>27 388</b>	
1400	Restaurants et cantines	2 400	2 400	1 995	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement des restaurants, cafétérias et cantines, notamment les contrats relatifs à l'entretien des installations, à la fourniture de matériel, etc.
140	Infrastructure à caractère socio-médical	2 400	2 400	1 995	
1410	Service médical	78 500	77 000	32 500	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.
141	Service médical	78 500	77 000	32 500	
1420	Autres dépenses	755 300	741 800	669 400	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la participation au comité des activités sociales, aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision de l'Office «Infrastructures et logistique» (OIL) de la Commission.
1421	Relations sociales	14 000	14 000	12 148	Ce crédit est destiné à encourager et à financer toute initiative destinée à promouvoir les relations sociales entre les agents des diverses nationalités, d'autres aides et subventions en faveur du personnel, ainsi que les frais occasionnés par l'organisation de réceptions en l'honneur de membres du personnel.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
142	Autres dépenses	769 300	755 800	681 548	
14	<b>INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL</b>	<b>850 200</b>	<b>835 200</b>	<b>716 043</b>	
1520	Mobilité du personnel	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
1521	Fonctionnaires du Centre affectés temporairement dans les administrations nationales, dans les organisations internationales ou dans les institutions ou entreprises publiques.	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
152	Mobilité	p.m.	p.m.	0	
15	<b>MOBILITÉ</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
1600	Secours extraordinaires	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des aides en espèces qui peuvent être accordées à un fonctionnaire, à un ancien fonctionnaire ou à des ayants droit d'un fonctionnaire décédé, se trouvant dans une situation difficile.
160	Assistance sociale	p.m.	p.m.	0	
1620	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'aide aux familles, l'accueil de nouveaux membres du personnel, l'assistance juridique, les subventions pour les scouts et les guides, ainsi que la subvention au secrétariat de l'association des parents.
162	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
1630	Centre de la petite enfance	60 400	59 400	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision du Parlement européen.
163	Centre de la petite enfance	60 400	59 400	0	
1640	Aide supplémentaire en faveur des personnes handicapées	1 500	1 600	0	Ce crédit est destiné à permettre au personnel handicapé en activité, aux conjoints et aux enfants à charge, après épuisement des droits nationaux, de se faire rembourser des dépenses (autres que médicales) reconnues nécessaires, résultant du handicap et dûment justifiées.
164	Aide supplémentaire en faveur des personnes handicapées	1 500	1 600	0	



Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
16	SERVICES SOCIAUX	61 900	61 000	0	
1700	Frais de réception et de représentation	2 500	2 500	394	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réception et de représentation ainsi que les manifestations d'intérêts divers.
170	Réceptions et représentation	2 500	2 500	394	
17	RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION	2 500	2 500	394	
1900	Pensions et allocations de départ	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les pensions et allocations de départ.
190	Pensions	p.m.	p.m.	0	
19	PENSIONS	p.m.	p.m.	0	
1	PERSONNEL	30 464 300	32 363 500	27 982 709	
2000	Location d'immeubles et frais accessoires	2 132 600	2 079 200	2 049 594	Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles et places de parking occupés par le Centre.
200	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	2 132 600	2 079 200	2 049 594	
2010	Assurance	13 200	13 200	11 999	Ce crédit est destiné à couvrir les primes de polices d'assurance afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par le Centre.
201	Assurance	13 200	13 200	11 999	
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	399 300	437 500	500 677	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses courantes.
202	Eau, gaz, électricité et chauffage	399 300	437 500	500 677	
2030	Nettoyage et entretien	382 400	375 200	425 842	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage (nettoyages périodiques, achats de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc.), les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central et installations de climatisation, etc.) et ceux nécessaires à l'évacuation des déchets.
203	Nettoyage et entretien	382 400	375 200	425 842	
2040	Aménagement des locaux	5 000	5 000	4 798	Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement et de réparation dans l'immeuble.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
204	Aménagement des locaux	5 000	5 000	4 798	
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	213 300	209 500	198 812	Ce crédit est destiné à couvrir diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires pompiers volontaires, et les frais de contrôles légaux.
205	Sécurité et surveillance des immeubles	213 300	209 500	198 812	
2060	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat éventuel d'un bâtiment afin d'y établir le siège du Centre.
206	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	
2080	Dépenses préalables à l'acquisition ou à la construction de biens immeubles	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux rapports des experts s'agissant des biens immeubles.
208	Dépenses préalables à l'acquisition ou à la construction de biens immeubles	p.m.	p.m.	0	
2090	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses courantes non spécifiquement prévues, par exemple les frais administratifs autres que les services aux collectivités (eau, gaz et électricité), l'entretien, les taxes municipales et les coûts accessoires.
209	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
20	<b>INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES</b>	<b>3 145 800</b>	<b>3 119 600</b>	<b>3 191 722</b>	
2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	2 129 300	2 089 900	1 590 869	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location de matériel informatique, le développement de logiciels, l'entretien de logiciels ou de progiciels et de consommables divers pour le traitement des données, etc. Les équipements de télécommunication, les photocopieurs et les imprimantes sont également enregistrés sous ce poste.
210	Technologies de l'information	2 129 300	2 089 900	1 590 869	
2120	Services externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes	2 334 600	2 377 200	1 945 567	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de personnel externe d'exploitation (opérateurs, gestionnaires, ingénieurs système, etc.).

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
212	Services de technologies de l'information	2 334 600	2 377 200	1 945 567	
21	TRAITEMENT DES DONNÉES	4 463 900	4 467 100	3 536 436	
2204	Matériel de bureau	4 000	5 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location, l'entretien et la réparation de matériel de bureau et d'installations techniques, à l'exclusion du matériel tel que les imprimantes et les photocopieurs.
220	Installations techniques et matériel de bureau	4 000	5 000	3 000	
2210	Nouveaux achats	10 000	10 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, le renouvellement, l'entretien, l'utilisation et la réparation de mobilier.
221	Mobilier	10 000	10 000	3 000	
2230	Acquisition de matériel de transport	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat d'un véhicule de service pour les besoins du Centre.
2232	Location de matériel de transport	8 100	8 900	5 821	Ce crédit est destiné à couvrir la location sous forme de contrat à long terme de véhicules de service ainsi que les dépenses occasionnelles de location de véhicules pour répondre à certains besoins fortuits.
2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	2 000	2 000	1 950	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien des moyens de transport ainsi que ceux relatifs à l'utilisation des transports en commun.
223	Matériel de transport	10 100	10 900	7 771	
2250	Dépenses de documentation et de bibliothèque	24 000	23 000	21 540	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de fonds de bibliothèque, d'abonnements à des journaux et à des périodiques, à des services en ligne, tels que des dictionnaires, ainsi que d'autres dépenses de documentation et de bibliothèque.
2255	Outils de documentation, de traduction et multilingues	15 000	15 000	13 373	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la documentation, à la traduction et aux outils multilingues, concernant par exemple l'acquisition, la consolidation et l'extension du contenu des bases de données linguistiques et terminologiques, des mémoires de traduction et des dictionnaires de traduction automatique.
225	Dépenses de documentation et de bibliothèque	39 000	38 000	34 913	
22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	63 100	63 900	48 685	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
2300	Papeterie et fournitures de bureau	14 000	14 000	13 010	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier et de fournitures de bureau.
230	Papeterie et fournitures de bureau	14 000	14 000	13 010	
2320	Frais bancaires	2 200	2 100	2 431	Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunications interbancaires.
2321	Pertes de change	p.m.	p.m.	0	Ce poste est destiné à couvrir les pertes de change encourues par le Centre dans le cadre de la gestion de son budget, pour autant que celles-ci ne puissent être compensées par des bénéfices de change.
232	Dépenses financières	2 200	2 100	2 431	
2330	Frais juridiques	10 000	20 000	10 000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou d'autres experts.
233	Frais juridiques	10 000	20 000	10 000	
2340	Dommages et intérêts	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par le Centre au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.
234	Dommages et intérêts	p.m.	p.m.	0	
2350	Assurances diverses	13 800	13 200	11 522	Ce crédit est destiné à couvrir l'assurance multirisque, la responsabilité civile, l'assurance contre le vol et l'assurance couvrant la responsabilité des comptables et régisseurs d'avances.
2352	Frais divers de réunions internes	3 000	3 000	1 250	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions internes.
2353	Déménagement des services	3 000	3 000	2 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement, tant au sein du bâtiment que vers un nouveau bâtiment.
2359	Autres dépenses	2 500	2 500	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses opérationnelles non spécifiquement prévues.
235	Autres dépenses de fonctionnement	22 300	21 700	14 772	
2360	Services d'audit et d'évaluation externes	20 000	10 200	10 249	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés aux services d'audit et d'évaluation externes, tels que l'audit des comptes annuels.
236	Services d'audit et d'évaluation externes	20 000	10 200	10 249	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
2390	Services de traduction fournis par la Commission	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les travaux de traduction, y compris de dactylographie, effectués par la Commission pour le compte du Centre.
2391	Interprétation	20 000	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des services stations d'interprétation à facturer au Centre, notamment par les institutions de l'UE.
2392	Assistance administrative de la Commission	156 900	152 800	138 200	Ce crédit est destiné à couvrir l'assistante administrative fournie par la Commission pour le Centre.
2393	Publications	6 000	6 000	3 747	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de publication du budget, du rapport d'activité et d'autres activités de communication du Centre.
2394	Diffusion	30 000	30 000	10 743	Ce crédit est destiné à couvrir les activités de diffusion, notamment les frais de promotion et de marketing (catalogues, brochures, publicités, études de marché, etc.) ainsi que les frais encourus pour informer et aider le public et les clients.
2395	Autres services fournis par les institutions et les agences	15 600	15 200	14 412	Ce crédit est destiné à couvrir les services fournis au Centre par les institutions et agences de l'UE, tels que les services fournis dans le cadre de la coordination des agences.
239	Services interinstitutionnels	228 500	204 000	167 102	
23	DÉPENSES ADMINISTRATIVES COURANTES	297 000	272 000	217 564	
2400	Frais d'affranchissement et de port	20 100	21 300	19 092	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'affranchissement et de port, y compris pour les colis postaux.
240	Affranchissement	20 100	21 300	19 092	
2410	Frais de téléphone, de télégraphe, de télex, radio, de télévision, d'abonnements et de redevances	124 900	123 000	66 017	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques, de télécopieur, de téléconférences et de transmission de données. Les dépenses liées aux équipements de télécommunications sont enregistrées au poste 2100.
241	Télécommunications	124 900	123 000	66 017	
24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	145 000	144 300	85 108	
2500	Réunions en général	2 000	2 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des experts et autres visiteurs, ainsi que des comités interinstitutionnels invités à participer à des réunions, comités, groupes de travail et séminaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
250	Frais de réunions et de convocations	2 000	2 000	0	
2550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	70 000	20 000	2 100	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions. Il est également destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions externes non couvertes par l'infrastructure existante.
255	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	70 000	20 000	2 100	
25	<b>FRAIS DE RÉUNIONS</b>	<b>72 000</b>	<b>22 000</b>	<b>2 100</b>	
2600	Réunions du conseil d'administration	20 000	20 000	2 160	Crédits pour les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des membres du conseil d'administration invités à participer aux réunions, comités et groupes de travail.
260	Frais de réunions	20 000	20 000	2 160	
2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	12 000	7 500	3 680	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation des réunions du conseil d'administration.
261	Organisation des réunions du conseil d'administration	12 000	7 500	3 680	
2650	Interprétation	30 000	30 000	26 314	Ce crédit est destiné à couvrir les services d'interprétation à facturer au Centre, notamment par les institutions de l'UE pour les réunions du conseil d'administration.
265	Interprétation	30 000	30 000	26 314	
26	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>62 000</b>	<b>57 500</b>	<b>32 154</b>	
2700	Consultations, études et enquêtes à caractère limité	100 000	50 000	29 609	Ce crédit est destiné à faciliter le recrutement d'experts qualifiés dans des domaines administratifs pour des conseils, études et enquêtes, à savoir des rapports d'évaluation, ainsi que les frais des consultants externes.
270	Consultations, études et enquêtes à caractère limité	100 000	50 000	29 609	
27	<b>CONSULTATION ET ÉTUDES</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>29 609</b>	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	8 348 800	8 196 400	7 143 379	
3000	Services de traduction externes	7 160 000	7 900 000	7 549 715	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à la fourniture de services linguistiques par des prestataires externes.
3001	Prestations techniques liées aux services linguistiques	60 000	75 000	50 259	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux services techniques liés aux services linguistiques.
300	Services de traduction externes	7 220 000	7 975 000	7 599 974	
30	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES	7 220 000	7 975 000	7 599 974	
3100	Coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	921 000	845 900	771 741	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux activités décidées par le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI) en vue de promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique. Les dépenses liées au projet IATE sont couvertes par les recettes du poste 3002, «Gestion des projets interinstitutionnels», à l'exclusion de la part de ces dépenses incombant au Centre.
310	Dépenses liées à la coopération interinstitutionnelle	921 000	845 900	771 741	
31	DÉPENSES LIÉES À LA COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	921 000	845 900	771 741	
3200	Frais de mission et autres dépenses de personnel liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de transport, le paiement des indemnités journalières de mission et les dépenses accessoires ou exceptionnelles encourues par le personnel lors de missions relevant du programme eCdT.
3201	Dépenses opérationnelles diverses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses opérationnelles diverses liées au programme eCdT, à l'exclusion de celles concernant les technologies de l'information.
3202	Dépenses liées au matériel informatique et aux logiciels du programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées au matériel informatique et aux logiciels du programme eCdT.
3203	Conseils en matière de technologies de l'information dans le cadre du programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux conseils en matière de technologies de l'information dans le cadre du programme eCdT.
320	Dépenses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2025	Budget 2024	Résultat 2023	Observations
32	DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce chapitre comprend les crédits destinés à couvrir les dépenses liées au programme eCdT, virés de la «Réserve pour investissements exceptionnels» vers le poste de recettes 5010.
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	8 141 000	8 820 900	8 371 715	
10003	Réserve pour la stabilité des prix	p.m.	p.m.	0	Réserve créée en 2011 aux fins de la stabilité des prix. À la fin 2025, le montant total de cette réserve s'élève à 1 257 064 EUR.
10004	Fonds permanent de préfinancement	p.m.	p.m.	0	Le fonds permanent de préfinancement est prévu par l'article 71 bis du règlement financier du Centre de traduction. Le montant total du fonds est de 16 529 466 EUR.
10006	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0	Aucun crédit n'a été mis de côté en 2025 pour couvrir des investissements exceptionnels. Le montant total de la réserve est de 90 489 EUR. Ce montant tient compte de la consommation au poste de recettes 5010.
10008	Déficit reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Déficit reporté de l'exercice précédent conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
1000	Crédits provisionnels	p.m.	p.m.	0	
100	CRÉDITS PROVISIONNELS	p.m.	p.m.	0	
10	RÉSERVES	p.m.	p.m.	0	
	<b>Total des dépenses</b>	<b>46 954 100</b>	<b>49 380 800</b>	<b>43 497 803</b>	



## ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

Groupes de fonctions et grades	2023		2024		2025	
	Pourvus au 31.12.2023		Autorisés en vertu du budget 2024 de l'UE		Demande du Centre pour le projet de budget pour 2025	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	0	1	1	1	1	1
AD 13	1	0	3	0	3	0
AD 12	8	2	11	7	13	8
AD 11	3	7	5	5	7	6
AD 10	4	6	8	8	10	8
AD 9	6	15	7	22	9	22
AD 8	7	15	9	20	2	24
AD 7	6	16	1	15	1	17
AD 6	2	11	1	10	0	6
AD 5	0	12	1	4	1	0
TOTAL AD	37	85	47	92	47	92
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10	1	0	1	0	1	0
AST 9	2	1	2	2	2	2
AST 8	0	1	0	2	0	1
AST 7	1	5	1	8	1	9
AST 6	0	11	0	11	0	11
AST 5	0	11	0	15	0	17
AST 4	0	10	0	8	0	8
AST 3	0	4	0	2	0	0
AST 2	0	1	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST	4	44	4	48	4	48
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	2	0	2	0	2
AST/SC 2	0	0	0	0	0	0
AST/SC 1   AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST/SC	0	2	0	2	0	2
TOTAL	41	131	51	142	51	142
TOTAL PERSONNEL	172		193		193	

Estimation du nombre d'agents contractuels (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions (GF)	2023 (réellement pourvus)	2024	2025
GF IV	6,0	20,0	16,0
GF III	13,0	15,0	14,0
GF II	0,0	0,0	0,0
GF I	0,0	0,0	0,0
Total AC	19,0	35	30